

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18020**

Intitulé

Responsable de la communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ESGCV - Institut international de la communication de Paris (IICP)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier de « Responsable de la Communication » s'articule autour de quatre grandes missions :

- Faire partager l'ambition stratégique des entreprises à des publics de plus en plus nombreux
- Créer de la valeur pour son entreprise
- Répondre au besoin d'information des différents publics.
- Accompagner les transformations de l'entreprise.

Le/la responsable de la communication va définir les axes de la stratégie de communication à développer et va élaborer, au sein de son équipe, les premières propositions de dispositifs et d'actions à déployer. Il/elle élabore l'ensemble du plan de communication et assure le pilotage opérationnel des projets dont il a la responsabilité, il coordonne le travail de tous les acteurs mobilisés sur le projet, contrôle les réalisations produites à chacune des étapes clefs et gère le budget alloué ainsi que le planning.

Le/la Responsable de la Communication est capable de

- 1-Collaborer à l'élaboration de la stratégie de communication et à la négociation avec le client : analyser le contexte de la demande, étudier les tendances et évolutions observées pour être force de proposition dans l'élaboration d'une campagne de communication adaptée aux enjeux de l'entreprise.
- 2-Elaborer, formaliser et piloter des projets de communication : choisir des projets à conduire, assurer leur financement et leur pilotage et mettre en place des modalités de suivi des projets.
- 3-Manager des contenus d'information : identifier, élaborer, rédiger ou produire des contenus en une ou plusieurs langues et choisir les canaux de diffusions adaptés.
- 4-Accompagner la conduite du changement en entreprise : analyser le contexte et les enjeux, identifier les acteurs et mettre en place des modes de communication adaptés aux personnes et aux situations.
- 5-Développer et préserver la marque et la réputation de l'entreprise : identifier et créer de la valeur autour de l'image de l'entreprise dans une démarche de RSE. Prévenir ou gérer les situations de crise en apportant des éléments de réponses.
- 6-Encadrer les équipes de communicants : piloter et motiver les équipes par la mise en place d'un mode de management adapté, s'assurer de développer les compétences de chacun par des actions personnalisées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Responsable de la Communication peut exercer ses activités :

- En entreprise privée de toutes tailles et dans tous secteurs : industrie, services, culture, distribution, médias, commerce... ou dans une organisation publique comme les ministères, collectivités locales et territoriales, entreprises publiques, en milieu associatif, dans une start-up ou dans le domaine de l'économie sociale et solidaire...
- En agences de communication : communication corporate, éditoriale, digitale, événementielle, ou en tant qu'indépendant, free-lance, consultant.

Appellations du métier en entreprise en début de parcours professionnel :

- Chargé (e) de communication interne
- Chargé (e) de communication externe
- Chargé (e) de marketing et communication
- Chargé (e) des relations publics
- Attaché(e) de presse
- Community Manager
- Chef de projet événementiel

Appellations du métier en entreprise après 5 à 7 ans d'expérience : Responsable communication; Responsable communication et marketing; Responsable éditorial; Responsable digital

En agence de communication, le jeune professionnel démarrera comme chef de projet (digital, événementiel...) avant de prendre plus de responsabilités au bout de 3 à 5 ans et devenir « responsable de projet », « responsable de clientèle » ou « chef de publicité ». En agence on peut aussi avoir plusieurs appellations : responsable de projet, planneur-stratégique, responsable de création ou concepteur-rédacteur...

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations portent à la fois sur des connaissances théoriques évaluées sous formes écrites (contrôles continus) tout au long de l'année et sur la mise en œuvre de compétences en situation professionnelles. Les candidats réalisent des projets tels que l'on peut en trouver dans le secteur professionnel et soumis par les entreprises elles-mêmes. L'expérience acquise par l'immersion en entreprise (stages ou contrats de professionnalisation) fait l'objet d'une évaluation par les tuteurs et soumise au jury.

Modalités :

Cas de « Com'Outside »

Cas proposés par des entreprises. Deux « Com'Outside » sont organisés chaque année (février et avril), à partir de problématiques réelles de communication. Ces problématiques sont formalisées via des « briefs » rédigés par les entreprises elles-mêmes.

Management de projet :

Les étudiants travaillent en mode-projet durant toute l'année sur un sujet qu'ils doivent proposer, développer et mettre en œuvre.

Organisés par équipe de 4 à 6 personnes ils doivent définir le projet et le « vendre » en démontrant son utilité et sa pertinence (étude de faisabilité), organiser le projet (planning, intervenants, acteurs, budget, partenariat), le mettre en œuvre et faire un « retour d'expérience » (études de satisfaction, forces et faiblesses de l'évènement, leçons pour l'avenir).

Études de cas : elles sont définies en fonction de chaque compétence recherchée

Le jury évaluera l'ensemble des contrôles, communiqués sous forme de notation, ainsi que les mises en situation professionnelles.

En cas d'obtention partielle de la certification

Pour l'accès par la voie de la formation initiale, en cas de non obtention ou obtention partielle du titre, le candidat peut se représenter au jury de la promotion N+1. Le bénéfice des composantes acquises peut être conservé 5 ans.

La VAE

Le titre peut également être obtenu par la démarche de VAE -Validation des Acquis de l'Expérience, sur la base de l'expérience et des compétences acquises par la pratique en situation de travail qui seront démontrées à travers la réalisation d'un livret de preuves, dit livret 2 conformément à la procédure en vigueur à IICP. Un conseiller VAE est à la disposition des candidats pour les conseiller et les guider dans leur projet professionnel. Le/la candidat(e) en VAE sera évalué(e) sur les mêmes compétences que les candidat(e)s en formation initiale et qui sont celles du titre.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 18020 - Collaborer à l'élaboration de la stratégie de communication	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">□ adapter son plan de communication au contexte et au marché de l'entreprise• □ bâtir une stratégie de communication• □ Mettre en place des enquêtes internes et externes• □ Participer à élaborer la stratégie de communication et définir les enjeux et objectifs <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Études de cas : À partir d'un SWOT, l'étudiant doit définir une stratégie de communication et à partir d'une analyse de marché, l'étudiant doit identifier la problématique et définir le dispositif d'écoute à mettre en place.</p> <p>cas de Com'outside : le candidat doit traiter de problématiques d'entreprise visant à définir une stratégie de communication et à présenter des recommandations.</p> <p>Management de projet : le candidat pourra s'appuyer sur son expérience de mise en œuvre d'un projet de communication .</p> <p>Attestation :</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 18020 - Elaborer et formaliser un projet de communication</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer un projet de communication, définir les moyens et objectifs • formaliser et mettre en oeuvre un projet de communication <p>Modalités d'évaluation : Etude de cas sur l'analyse critique d'un projet de communication mis en oeuvre.</p> <p>Attestation : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 18020 - Manager des contenus d'information</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la définition des messages et des contenus à diffuser, • <input type="checkbox"/> Définir le dispositif multicanal, • <input type="checkbox"/> Produire et rédiger les messages et les contenus de communication <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation professionnelle dans le cadre de la mise en oeuvre d'un projet de communication sur la partie de rédaction de contenus. cas de Com'outside : le candidat doit traiter de problématiques de rédaction de contenus de communication dans le cadre de la définition d'une stratégie de communication .</p> <p>Attestation : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 18020 - Accompagner la conduite du changement en entreprise</p>	<p><input type="checkbox"/><input type="checkbox"/>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la conduite du changement via un dispositif de communication spécifique, <input type="checkbox"/>• Segmenter les cibles et identifier l'impact sur chacune <input type="checkbox"/>• Intégrer les managers dans le processus d'information pour en faire des relais <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation professionnelle cas de Com'outside : le candidat doit traiter de problématiques réelles d'accompagnement du changement dans le cadre d'une stratégie de communication . Études de cas : analyse critique d'une démarche d'accompagnement du changement (SWOT) et propositions d'un dispositif alternatif</p> <p>Attestation : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 18020 - Développer et préserver la marque et la réputation de l'entreprise</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Développer la valeur immatérielle de la « marque-entreprise » intégrant une posture RSE •☐ Défendre la réputation de l'entreprise, •☐ Gérer une communication de crise <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mises en situation professionnelle Études de cas à partir d'exemples de marques - analyse de la valeur de marque créée ou détruite et rédaction d'une nouvelle plateforme de marque. - gestion de crise sur un cas fictif</p> <p>Attestation</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 5ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 18020 - Encadrer des équipes de communicants</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Coordonner les actions des différents acteurs internes ou externe, • ☐ Recruter et constituer les équipes , •☐ Animer et motiver les équipes, réaliser les entretiens d'évaluation, identifier les besoins en formation. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Etudes de cas dans le cadre de travail de groupe: le candidat doit démontrer sa capacité à travailler en équipe et gérer le stress</p> <p>Attestation</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 6ème bloc de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Le Président du jury est un professionnel représentant de la profession Employeurs nommé par le directeur de l'IICP</p> <p>Le jury est composé de 5 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Président du jury, représentant des professions Employeurs - D'un représentant en activité des professions Salariés - Du directeur ou son représentant - Un enseignant formateur - Un responsable pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>Le Président du jury est un professionnel représentant de la profession Employeurs nommé par le directeur de l'IICP</p> <p>Le jury est composé de 5 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Président du jury, représentant des professions Employeurs - D'un représentant en activité des professions Salariés - Du directeur ou son représentant - Un enseignant formateur - Un responsable pédagogique

En contrat de professionnalisation	X	Le Président du jury est un professionnel représentant de la profession Employeurs nommé par le directeur de l'IICP Le jury est composé de 5 personnes - Le Président du jury, représentant des professions Employeurs - D'un représentant en activité des professions Salariés - Du directeur ou son représentant - Un enseignant formateur - Un responsable pédagogique
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Le jury de VAE est composé de 5 membres : •Un représentant de la profession Employeurs (dont le Président) •Un représentant de la profession Salariés •Le directeur de l'école ou son représentant •Un enseignant formateur •un responsable pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de la communication" avec effet au 28 avril 2016, jusqu'au 18 décembre 2019.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, code NSF 321p, sous l'intitulé "Responsable de la communication" avec effet au 03 mars 2012, jusqu'au 28 avril 2016.

Pour plus d'informations

Statistiques :

47 titulaires de la certification par an
<http://www.iicp.fr>

Autres sources d'information :

www.iicp.fr
<http://www.iicp.fr>

Lieu(x) de certification :

ESGCV - Institut international de la communication de Paris (IICP) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

ESGCV-IICP - Institut International de la Communication de Paris

Campus Cluster Paris Innovation 59 rue Nationale – 75013 Paris

Tel. 01 53-82-57-13

info@iicp.fr

www.iicp.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- ESGCI -25 rue Saint Ambroise 75011 Paris
- ESG Toulouse - 3 0 rue des Tours -CS 87680- 31676 LABEGE cedex

- ESG Aix en Provence - 95 chemin Roger Martin 13090 Aix en Provence
- ESG Bordeaux - Bassin à flot - bâtiment G3 - Rue Lucuen Faure - 33300 Bordeaux
- ESG Montpellier - ZAC Port Marianne Hippocrate -349, rue de la Cavalade - CS 90781 34965 Montpellier Cedex 2
- ESG Rennes - 5-7 bd René Laennec - 35000 Rennes
- ECAD Consultants - IESA - 6 rue froment - 75011 Paris
- IMESG - Exécutive education 35 avenue Philippe Auguste - 75011 Paris
- ESGCV - ESG Tours - 27 rue James Watt - 37200 Tours

Historique de la certification :

Certification précédente : Responsable de la communication